

## DECISION

Je soussigné, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts de France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce,
- Vu le Décret n°2016-473 du 14 avril 2016 portant création des CCI Locales de l'Artois, Grand Hainaut, Grand Lille et Littoral Hauts-de-France,
- Vu le Règlement intérieur, et notamment les articles 54 et 121,
- Vu la délibération approuvée lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCI de région Hauts de France en date du 13 décembre 2016, portant sur les pouvoirs consentis à son Président,

### Décide :

De donner délégation de signature spéciale à Monsieur Jean-Marc DEVISE, Président de la CCI locale de l'Artois, à l'effet de signer la Convention de subvention accordée par le Conseil Régional Hauts-de-France pour un montant global de 421 263 euros, destinée à financer le programme d'activités 2019 d'EURALOGISTIC dans le cadre du Plan Booster Filières.

La présente délégation de signature n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance.

Fait à Lille, le 23 avril 2019



Philippe HOURDAIN